

8 Février 2022

Notifications COVID-19 dans les services APEEE

Chers parents,

En raison de l'augmentation des cas de COVID-19, l'Ecole a décidé de ne plus envoyer de lettres de vigilance aux parents pour les cas de COVID-19 confirmés à l'école (communication des 4 Directeurs le 27/1/2022).

Bien que l'APEEE ait également rencontré de grandes difficultés pour gérer l'afflux massif de cas signalés, notamment dans nos bus scolaires, nous tenons à confirmer que **le système de notification sera maintenu**. L'APEEE continuera à fournir aux parents les informations nécessaires relatives aux cas confirmés de COVID-19 (dans les bus scolaires et les activités périscolaires), afin de vous alerter en cas de risque accru ou de vous permettre de prendre une décision éclairée concernant l'utilisation de nos services.

Plus précisément, des notifications seront envoyées en cas de cas positifs au COVID-19 dans un laps de temps donné (période de suivi), comme suit :

- Transport : deux cas ou plus sur la même ligne de bus en l'espace de 7 jours.
- Activités périscolaires : un ou plusieurs cas dans la même activité périscolaire en l'espace de 5 jours.

Nous vous rappelons que l'APEEE a mis en place <u>un système de notification en ligne des cas</u> <u>positifs de COVID-19</u>, grâce auquel les parents peuvent signaler un cas positif à l'APEEE rapidement et facilement. Vous devez vous connecter sur <u>MyAPEEE</u> <u>et compléter le formulaire en ligne spécifique avec diligence <u>en fournissant des données exactes</u> (une attention particulière doit être accordée aux bus spécifiques que votre enfant a <u>effectivement</u> pris pendant la période du suivi). Veuillez noter que, en raison de la lourde charge de travail que cela implique, nous n'avons pas la possibilité de vérifier avec les parents les informations fournies.</u>

Nous restons à votre disposition pour toute clarification ou information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin (covid-19@apeeeb3.be).

Bien à vous,

Votre APEEE